



HAL
open science

”Ecriture de l’histoire et fiction de soi chez Jean de Léry”

Caroline Trotot

► **To cite this version:**

Caroline Trotot. ”Ecriture de l’histoire et fiction de soi chez Jean de Léry”. Zbigniew Przychodniak et Gisèle Seginiger. Fiction et histoire, Presses universitaires de Strasbourg, pp.105-116, 2011, 978-2-86820-472-1. hal-00717037

HAL Id: hal-00717037

<https://hal.science/hal-00717037>

Submitted on 18 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Écriture de l'histoire et fiction de soi chez Jean de Léry

Caroline Trotot, LISAA, Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Chapitre de l'ouvrage *Fiction et histoire*, textes réunis par Zbigniew Prychodniak et Gisèle Séginger, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, coll. « Formes et savoirs », 2011, p. 105-116.

[105] Principalement connu pour avoir écrit l'*Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, Jean de Léry a d'abord publié en 1573 l'*Histoire mémorable du siège de Sancerre*¹. Le pasteur réformé y raconte un terrible épisode des guerres de religion auquel il a participé, le siège des protestants enfermés dans la ville de Sancerre et réduits à la famine par les armées catholiques royales en 1572-1573. L'ouvrage se présente comme un témoignage qui consignerait la vérité factuelle pour constituer une histoire protestante. Mais il est aussi une œuvre littéraire comme l'ont montré Géralde Nakam, Frank Lestringant² et Bruna Conconi. En effet, le texte n'est pas seulement un enregistrement de faits objectifs, il est aussi produit par une subjectivité qui s'exprime dans des procédés de diction et dans une construction intertextuelle. Mais il est surtout remarquable qu'il constitue Léry en « auteur » comme le souligne Frank Lestringant³. En effet, ce mémoire des faits historiques nous raconte parallèlement comment Léry est devenu écrivain⁴. Ce récit peut se lire [106] d'une manière factuelle comme la narration des événements qui ont poussé Jean de Léry à écrire. Mais le texte propose plus profondément ce que Frank Lestringant appelle le « mythe personnel » de son auteur, mythe de l'élection divine qui investit l'écrivain d'une mission. Nous sommes ainsi invités à reconnaître comment le texte constitue l'écrivain, comment il fabrique du *muthos* à partir du factuel, comment la diction de l'histoire constitue la fiction de la *persona* de l'auteur.

¹ *Histoire mémorable du siège et de la famine de Sancerre*, Présentation, édition et notes de Géralde Nakam, Genève, Slatkine Reprints, 2000, abrégé en *Histoire de Sancerre* ou *HS. Histoire d'un voyage fait en la terre de Brésil*, édition et notes de Frank Lestringant, Paris, Le Livre de poche classique, 1994, abrégé en *Histoire d'un voyage* ou *HB*.

² Frank Lestringant, *Le Huguenot et le sauvage*, Paris, Aux amateurs de livres, 1990, p. 72 sq, Frank Lestringant, préface à Bruna Conconi, *Le Prove del testimone*, Patron editore, Bologna, 2000.

³ Frank Lestringant, « Jean de Léry, historien du Brésil français » in *Le Huguenot*, op. cit., p. 74.

⁴ Voir aussi notre article « "Au milieu d'un million de sépulchres". L'écriture comme salut chez Jean de Léry », Université de Marne-la-Vallée, Travaux et recherches de l'UMLV, n°12, avril 2006, p. 65-83.

Le discours historique comme autopsie

Au seuil de son ouvrage, Jean de Léry déclare à son lecteur qu'il se donne comme règle dans son ouvrage de restituer fidèlement les événements dont il a été témoin : « [...] en ceste presente narration, que j'ay soigneusement recueillie jour par jour, je n'ay eu devant les yeux que la simple et pure verité » (*HS*, 179). Il utilisera un « simple style [...] declarant seulement les choses advenües » (*HS*, 179) et espère « [s']exempter de tout soupçon d'avoir plus ou moins dict que la verité ne porte » (*HS*, 179). Il s'oppose au récit de Jean de la Jessée qui n'a pas comme lui été un témoin enfermé dans Sancerre et dont il mentionne les erreurs au fil des chapitres. Léry fait reposer son discours historique sur le principe bien connu de « l'autopsie »⁵, le fait d'avoir vu soi-même ce dont on parle. Il s'inscrit ainsi dans une tradition ancienne que rappelle l'étymologie même du mot histoire qui appartient en grec à la famille du verbe *idein*, voir, et dont le sens premier est « relation de choses vues »⁶. Cette tradition est réactivée au XVI^e siècle par les historiographes. La question de la vérité et de l'exactitude joue ainsi un rôle déterminant dans la *Méthode de l'histoire* de Jean Bodin ; elle permet de faire la critique des discours historiques dont nous disposons.⁷ Et le témoignage visuel direct est une garantie sur laquelle s'appuie l'historiographie protestante, comme le montre par exemple Jean Crespin qui déclare au seuil de son martyrologe : « Et au regard des Escrits & Confessions, [107] ie n'y ay rien mis sans avoir eu ou de l'escriture mesme de ceux qui sont morts, ou apprins de la bouche de ceux qui les ont sollicitez, ou extrait des registres

⁵ *L'histoire d'Homère à Augustin*, textes réunis par François Hartog, traduits par Michel Casevitz, Paris, Seuil, 1999, p. 100, voir les commentaires de Frank Lestringant sur Jean de Léry, notamment Frank Lestringant, *Jean de Léry ou l'invention du sauvage, Essai sur l'histoire d'un voyage fait en la terre du Bresil*, éd. revue et augmentée, Paris, Champion, 2005, p. 38-40, voir aussi Bruna Conconi, « “ Mais la voix divine nous a baillé autres regles ”, L'historien protestant face au devoir d'une nouvelle méthode », *L'histoire en marge de l'histoire, op.cit.*, p. 157-176.

⁶ Voir Philippe de Lajarte, « L'écriture du témoignage dans l'Histoire d'un voyage en terre de Brésil de Jean de Léry », *Elseneur* 19, *L'Histoire en miettes, Anecdotes et témoignages dans l'écriture de l'histoire (XVI^e-XIX^e siècle)*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2004, p. 16, voir aussi François Hartog, *Le miroir d'Hérodote*, Paris, Gallimard, 1981 et 2001 pour l'édition Folio, p. 396.

⁷ Jean Bodin, *La méthode de l'histoire*, traduite par Pierre Mesnard, Alger, Les Belles Lettres, 1941, en particulier chapitre IV, « Du choix des historiens » et chapitre V « Du jugement exact à l'égard des histoires ».

des Greffes, ou bien receu de fideles temoins.»⁸ Ce principe fonde aussi la démarche de Flavius Josèphe dans *La guerre des Juifs*⁹ qui est la principale source de Jean de Léry. Or cette façon de nouer la vérité à l'expérience subjective pose bien des problèmes dont le texte de Léry est un puissant exemple. La contradiction tient en quelque sorte à nouer la vérité à la subjectivité plutôt qu'à l'objectivité. On peut y voir une naïveté –ou à l'inverse une manipulation partisane¹⁰. On peut aussi se demander si ces auteurs ne rencontrent pas le paradoxe nécessaire de la nature discursive de l'histoire. Si l'histoire est un discours, il est tenu par un sujet ; la question de la présence ou de l'absence d'un énonciateur repérable est donc secondaire et, à tout prendre, il vaut mieux que l'énonciateur ne se masque pas derrière une feinte absence. Dans le cas du témoignage du mémorialiste, la question pourrait se poser dans les termes avancés par Lejeune pour l'autobiographie :

[...] à la problématique stérile de la sincérité, il faut substituer celle de l'authenticité : il ne s'agit pas d'avoir la vérité, mais de l'être.

L'autobiographie montre dans toute sa vérité le travail que fait toute personnalité pour se construire, la manière dont tout être vit son histoire, la transforme en mythe¹¹.

Il vaudrait sans doute mieux passer le texte au crible de l'authenticité qu'à celui de la vérité en reconnaissant que le texte fabrique une vérité qui est celle d'un *muthos*, résultat de l'énonciation de faits qui sont ainsi métamorphosés pour nous livrer des significations. Le discours historique du mémorialiste non seulement enregistre une perception du réel mais il la façonne grâce au travail de l'écriture ; c'est ce travail qui crée ce que l'on peut appeler une fiction en suivant les analyses de Gérard Genette, c'est-à-dire une *mimesis* artistique, une

⁸ Jean Crespin, *Histoire des vrais tesmoins de la verite de l'evangile, qui de leur sang l'ont signée, depuis Jean Hus usques au temps present*, s.l. 1570,[1^{ère} édition 1554] Preface. Sur l'historiographie protestante au XVI^e, voir Bruna Conconi, « Mais la voix divine... » art. cité, p. 157-176.

⁹ Flavius Josèphe, *La Guerre des Juifs*, traduit par Pierre Savinel, Paris, Minuit, 1977, I, Préface, p. 119-120.

¹⁰ Dans le cas de Flavius Josèphe on sait qu'il s'agit de justifier sa trahison comme l'explique Pierre Vidal-Naquet dans sa célèbre préface « Du bon usage de la trahison ». Dans le cas de Jean de Léry aussi voir Lestringant, *Le Huguenot...*, *op. cit.*, et Bruna Conconi, *Le Prove...*, *op. cit.*, p. 71-119.

¹¹ Philippe Lejeune, *L'Autobiographie en France*, Paris, Colin, coll. Coursus, 1^{ère} édition 1971, rééd. 1998, p. 57-58.

représentation¹². Or il se déploie singulièrement dans les passages ordonnés à la subjectivité de Léry et [108] à son expérience autobiographique qui construisent une véritable identité mythique ou fictionnelle, fantasmatique du sujet.

Si l'écrivain-témoin historique se présente comme celui qui peut authentifier ce qu'il raconte parce qu'il l'a vu, *l'Histoire mémorable du siège et de la famine de Sancerre* n'est pourtant pas scandée par de nombreuses mentions de cette vision personnelle et le récit progresse pendant les neuf premiers chapitres en suivant l'ordre chronologique des événements. Les traces d'une énonciation personnelle sont rares. Quand il n'utilise pas les formes impersonnelles ou la délocution, Léry s'inclut dans un « on » bien peu consistant et parfois dans l'expression « les nôtres » pour désigner les assiégés. Pendant les six premiers chapitres, il semble qu'il a suffi d'affirmer le principe de l'autopsie comme une garantie dans le texte liminaire. Un seul passage relie explicitement la narration à l'expérience personnelle de Jean de Léry (chap II, p. 210). L'écrivain justifie le récit, qu'il vient de faire pendant deux pages, à propos des massacres commis par les catholiques dans la ville de La Charité, par le témoignage direct qu'il peut apporter « pour ce que Dieu m'avoit appelé à servir ceste Eglise là », écrit-il. Dans le même temps, il qualifie cet épisode de « digression », parce qu'il ne concerne pas Sancerre. La digression est donc justifiée en partie par la dimension autobiographique. Elle permet d'ouvrir une voie parallèle qui donne du sens à l'événement historique principal puisque ces massacres dans une ville proche expliquent la réaction de peur des Sancerrois. Une parenthèse dans laquelle le scripteur note son salut lors des massacres en donne une représentation graphique. La mention autobiographique ouvre donc un plan parallèle au plan historique qui se caractérise non seulement par le fait qu'il concerne un autre objet, le singulier plutôt que le collectif, mais encore par le fait qu'il construit le récit d'une autre histoire qui relève du vraisemblable et de l'imaginaire.

Un épisode biographique plus développé apparaît au chapitre VII. Léry avec d'autres Sancerrois échappe à la mort bien que la ville soit pilonnée par les canons des assiégeants. L'épisode commence par un embrayage sur la vision personnelle : « j'observay qu'avant qu'il y eust une seule personne des nostres tuée du canon, fors la fille qui fut tuée du vent d'une balle des quatre premiers coups comme j'ay dit, ils avoyent ja tiré plus de douze cens coups » (HS, 248). Le coup de canon constitue le fait historique certain par excellence. Léry le

¹² Gérard Genette, *Fiction et diction*, Paris (1991), Seuil, coll. « Points », p. 87-236, notamment p. 96 « il ne peut y avoir création par le langage que si celui-ci se fait véhicule de *mimésis*, c'est-à-dire représentation [...] » et p. 227 « Aristote [...] nomme *mimésis* ce que nous nommons *fiction* ».

souligne en renvoyant au début de cet épisode au catalogue des coups de canon tirés pendant le siège qu'il dresse à la fin de son œuvre¹³. Rangé en journées, il apparaît comme le substrat même du temps historique dont l'enregistrement par un récit linéaire chronologique procédant de jour en jour fonde une représentation réaliste dont l'authenticité est incontestable. Le témoignage personnel ne rend donc pas plus crédible ce qui est simplement vérifiable. Il a une autre fonction suggérée par la suite du [109]. Léry n'a pas seulement été témoin des coups de canon et de leur inefficacité il a été témoin de sa propre survie :

Pour mon regard je puis aussi affermer qu'un coup qui donna dans la courtine et parapet de la muraille de la ville, me jetta et fit tomber pres de moy plus d'une charretée de cailloux et pierres, et m'en passa quelques unes entre les jambes, bondissans d'une merveilleuse roideur, sans m'offenser : choses certes non moins veritables qu'esmerveillables : tellement que nous appercevions en cela la main de Dieu, qui empeschoit que nous ne fussions tous tuez et accablez de ceste foudre, contre laquelle rien ne peut resister. (*HS*, 249)

Le fait autobiographique ne vient pas tant redoubler la vérité historique qu'il ne fonde la vérité apologétique du texte. Le témoin atteste de la présence protectrice de Dieu dans Sancerre pourtant livrée à un sort cruel. Dans cette historiographie protestante, le témoin est indissociablement martyr. Il rend visible la cause derrière l'événement, événement qui est celui de la mort violente. Le martyrologe de Crespin¹⁴ est exemplaire de ce fonctionnement. Mais ce qui est particulièrement intéressant chez Léry, c'est la manière dont cela se noue à l'écriture autobiographique, dans l'écriture autobiographique pourrait-on dire. D'épisode en épisode, Léry construit le mythe de son élection qui repose bien sur du vraisemblable et non plus sur du certain et que l'écriture authentifie par l'utilisation de mêmes termes ou de mêmes motifs pour des registres différents. Ainsi, dans le passage que nous avons cité, le vocabulaire de la vue employé au début de l'épisode pour le fait historique avec « j'oservay » est repris de manière métaphorique pour affirmer la présence divine avec « nous appercevions en cela la main de Dieu ». Le vrai et le vraisemblable sont unis par l'écriture qui double le factuel de l'interprétation qu'elle construit par sa fiction. Entre les deux expressions, je proposerais de redonner un sens propre à la catachrèse « pour mon regard » qui introduit la séquence

¹³ *HS*, p. 248 : « On verra à la fin de ce discours le nombre de coups de canon que j'ay mis à part, et distinguez par journées. »

¹⁴ Jean Crespin, *op.cit.*

autobiographique. L'écriture autobiographique insérée dans la chronique permet à son auteur de fabriquer son propre personnage tel qu'il pourrait le voir, tel que Dieu le voit, tel qu'il propose au lecteur de le voir. Elle noue donc le passage du factuel au fictionnel en faisant du sujet son objet ; elle invite alors à retourner le regard vers l'observateur pour en dégager la figure. Dès lors, la dimension métatextuelle est activée. Le texte expose comment le sujet se fait objet, comment l'homme se fait texte. Le passage que nous venons de voir se termine sur la mention du « catalogue des morts » inséré à la fin de l'ouvrage. Entre le catalogue des coups de canon et celui des morts, trace factuelle par excellence, l'écriture de l'historien autobiographe construit le mythe de son identité d'élus et la réalité de son identité auctoriale, projection d'un imaginaire complexe proposé au lecteur.

[110] L'épisode est ensuite redoublé et en quelque sorte singularisé dans l'épisode suivant :

Ce mesme jour sur les dix heures du matin avant que l'assaut commençast, Dieu me delivra aussi d'un autre grand danger : car comme on remparoit et tranchoit de nostre costé vers la bresche de Londis, il y eut une balle qui tua si soudainement une fille qui portoit la terre tout auprès de moy, que je la vey plutost tombée les tripes et le foy luy sortans par le costé, que je n'en aperceu le coup, duquel plusieurs pensoient aussi que j'eusse esté tué. (HS 291)

On voit bien ici comme la scène observée propose un dédoublement dans lequel la jeune fille devient la fiction de ce qui aurait pu arriver à Léry et que son identité de survivant devient le support d'une fiction d'élection. Cette identité auctoriale naît de la contemplation distanciée des « tripes ».

Le phénomène se poursuit et s'accroît dans la scène capitale de l'œuvre qui est celle de la découverte d'un cas de cannibalisme au chapitre X. Voici le fait :

[...] le vingt unieme de juillet il fut descouvert et averé qu'un vigneron, nommé Simon Potard, Eugene sa femme, et une vieille femme qui se tenoit avec eux nommée Philippes de la Feuille, autrement l'Emerie, avoyent mangé la teste, la cervelle, le foye et la fressure de leur fille aagée d'environ trois ans, morte toutesfois de faim et en langueur.

Ce qui ne fust pas sans grand estonnement et frayeur de tous ceux qui l'entendirent. (HS, 291)

Cette mention est suivie d'une séquence autobiographique remarquable qui ordonne l'événement historique à une expérience autobiographique qui dépasse celle du moment raconté :

Et certes m'estant acheminé près le lieu de leur demeure, et ayant veu l'os, et le test de la teste de ceste pauvre fille, curé, et rongé, et les oreilles mangées, ayant veu aussi la langue cuite, espesse d'un doigt, qu'ils estoient prests à manger, quand ils furent surpris : les deux cuisses, jambes et pieds dans une chaudiere avec vinaigre, especes et sel, prests à cuire et mettre sur le feu : les deux espauls, bras et mains tenans ensemble, avec la poitrine fendue et ouverte, apareillez ainsi pour manger, je fus si effroyé et esperdu, que toutes mes entrailles en furent esmeues. Car combien que j'aye demeuré dix mois entre les Sauvages Ameriquains en la terre du Bresil, leur ayant veu souvent manger de la chair humaine, (d'autant qu'ils mangent les prisonniers qu'ils prennent en guerre) si n'en ay-je jamais eu telle terreur que j'eus frayeur de voir ce piteux spectacle, lequel n'avoit encores (comme je croy) jamais esté veu en ville assiegée en nostre France. (HS, 291)

L'événement historique est ici raconté sous forme de scène théâtrale¹⁵. Le verbe voir est employé cinq fois. Le spectacle est détaillé et il produit terreur et pitié chez [111] le témoin, comme la tragédie. Léry utilise ici les moyens littéraires de la tragédie et de l'histoire tragique, genres qui se développent dans les mêmes années. Ces procédés d'écriture créent une amplification pathétique qui éloigne du style simple qu'il revendique et de la tradition de l'écriture historique d'un Polybe qui oppose l'histoire et la tragédie¹⁶. On peut aussi remarquer que l'ensemble du chapitre X consacré à la famine dans Sancerre rompt l'ordre chronologique du récit qui est aussi reconnu à l'époque comme une caractéristique essentielle de l'écriture historique par opposition à celle du poète ou de l'orateur¹⁷. Toutefois, Léry rejoint son modèle Flavius Josèphe qui utilise sans cesse la référence à la tragédie¹⁸ et

¹⁵ Voir Bruna Conconi, *Le Prove*, op. cit., p. 126 pour ce passage particulier et p. 121-147 pour l'usage de l'écriture tragique dans l'*Histoire de Sancerre* en général.

¹⁶ Polybe, *Histoires*, texte établi et traduit par Paul Pédech, Paris, Les Belles Lettres, 1970, livre II, 56, 11-12, p. 105 : « Car le but de l'histoire et celui de la tragédie ne sont pas semblables, mais opposés : ici il faut émouvoir et charmer pour un moment les auditeurs avec des discours vraisemblables, là il faut instruire et convaincre pour tout le temps les personnes studieuses avec des actes et des discours vrais, puisque l'une se règle sur le vraisemblable, même s'il est faux, pour l'illusion des spectateurs, et l'autre sur le vrai pour l'utilité des personnes studieuses. » (cité et commenté par Bruna Conconi in « Mais la voix divine... », art. cité, p. 170).

¹⁷ Voir Daniel d'Auge, *Deux Dialogues de l'invention poétique, de la vraie connaissance de l'histoire, de l'art oratoire, et de la fiction de la fable : tres utiles à un chascun desirant bien faire, dire et deliberer, ainsi qu'en ont traicté les anciens*, Paris, 1560, p. 13 verso, 14 recto et 46 verso.

¹⁸ Notamment dans le chapitre dont est tiré l'épisode de la mère cannibale VI, 3, p. 489 à propos d'un soldat romain : « Le dernier survivant parmi eux, un jeune homme nommé Longus, donna un surcroît de lustre à

annonce dès sa préface qu'il fera part de ses sentiments. Or ce passage est directement inspiré d'un récit semblable de *la guerre des Juifs* dans lequel une mère juive appelée Marie mange son enfant nourrisson.

Le modèle littéraire vient donc se superposer au fait historique pour nourrir sa rédaction. Ce faisant, Léry inscrit l'épisode historique de Sancerre dans une histoire religieuse et dans une vision tragique du monde. Il superpose ainsi à la trame des faits un modèle d'interprétation que l'on peut considérer comme mythique même si pour Léry comme pour Bodin par exemple, l'histoire sacrée ne relève pas du mythe mais que « les histoires sacrées [sont] les plus certaines »¹⁹. L'histoire des protestants de Sancerre prend ainsi sa place dans l'histoire du salut.

Il nous semble qu'il y a ici une mise en abyme du fonctionnement du regard de l'écrivain historien-autobiographe. Léry qui prétend rendre compte d'une simple observation factuelle qui isolerait chaque fait historique à la manière dont il compte les coups de canon un à un, mais aussi les morts, propose ici la scène symbolique de la conversion de l'autopsie comme regard par soi-même en autopsie démembrement et qui invite finalement à regarder en soi-même. La neutralité du [112] regard est en effet impossible devant le spectacle qui s'offre à lui. Devant un tel objet, le regard rappelle à l'esprit son inscription dans le corps en provoquant le vomissement de celui qui est pourtant affamé. Puis il se porte ailleurs, vers le souvenir brésilien, vers le texte culturel qui, parlant de la même chose sous forme d'un mythe déjà constitué, propose un modèle d'interprétation utilisable. Le témoin historien apparaît dans ce passage comme un homme fait de son émotion et de sa mémoire personnelle, mémoire d'expériences vécues et mémoire culturelle. Le texte devient alors la représentation des différentes fonctions qu'il fait exister ; il ne s'agit pas seulement de donner connaissance du fait, mais de le restituer pour en donner les diverses significations, personnelles et collectives et le rendre à son tour mémorable. Cette représentation d'une diversité de fonctions c'est ce que Michel Foucault reconnaît derrière la notion d'auteur :

L'auteur, c'est encore ce qui permet de surmonter les contradictions qui peuvent se déployer dans une série de textes [...] un point à partir duquel les contradictions se résolvent, les

cette tragédie, et s'il est vrai que tous les tués individuellement, furent dignes de mémoire, lui se montra le meilleur. »

¹⁹ HS p. 182 et Bodin, *La méthode de l'histoire*, op. cit., « l'histoire sacrée, la plus certaine de toutes », p. 5.

éléments incompatibles s'enchaînant finalement les uns aux autres ou s'organisant autour d'une contradiction fondamentale ou originaire²⁰.

C'est encore la définition que propose aujourd'hui Thomas Clerc à partir de la formule de Philippe Lejeune selon laquelle « un auteur ce n'est pas une personne » : « Pourquoi ne pas envisager l'auteur comme une instance traversée de fonctions répondant à des exigences diverses que les narrateurs mettent en œuvre dans leurs textes pour ébranler l'idée d'un sujet unique ? »²¹. Pour le dire autrement, le texte rassemble divers discours –historique, autobiographique, mythique– qui trouvent leur cohérence dans la figure d'auteur que le lecteur est appelé à construire. Dans le cas de Léry, l'auteur c'est celui qui regarde une scène dans laquelle il voit sa mémoire. L'événement historique le renvoie à sa propre histoire, nous renvoie à son histoire.

Le phénomène est appuyé par le fait que cette scène est le paroxysme de l'histoire de la naissance à l'écriture mise en abyme par l'*Histoire de Sancerre*. Léry indique que la scène de Sancerre le renvoie à sa propre histoire en lui rappelant l'anthropophagie des Brésiliens parmi lesquels il a séjourné trente ans plus tôt. Frank Lestringant voit là, à juste titre, un retour du refoulé qui construit le motif de ce qu'il appelle « l'obsession cannibale » de Léry. Le motif du cannibalisme lié au motif de la famine devient le motif fondateur de la figure d'écrivain de Jean de Léry. En effet, le texte même de l'*Histoire de Sancerre* naît de la commande par le vainqueur catholique à l'issue du siège d'un discours sur la famine pour lequel le protestant est désigné parce que dit-il : « c'estoit moy qui avoit faict opiniastres ceux de Sancerre, leur ayant enseigné la façon de manger les cuirs et peaux, ainsi que j'avois autrefois fait sur mer, au retour d'un voyage de la terre du Brésil » (*HS*, 327). [113] Le récit revient ici sur ses propres traces puisque le fait a été mentionné à la page 284 du chapitre X, chapitre qui énumère les différents objets qui deviennent des aliments dans ces circonstances exceptionnelles : animaux domestiques, peaux, livres, herbes, cheval, déjections et enfin cadavre. Or, les mentions autobiographiques se multiplient dans ce chapitre qui note par exemple que l'auteur trouve fade la chair de chien mais très bonne la peau de veau. Il s'inclut aussi dans ceux qui ont mangé les livres. Au fil de ces mentions, la figure d'auteur de Léry se construit donc comme sujet d'une expérience ambiguë qui relie la mort et l'incorporation. On

²⁰ Michel Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », in *Bulletin de la société française de philosophie*, 1968-1969 (62-63), p.76-95, p. 87.

²¹ Thomas Clerc, *Les Écrits personnels*, Hachette, Paris, 2001, p. 70.

absorbe pour ne pas mourir. Mort on est absorbé. On regarde ceux qui absorbent les morts. On écrit pour ne pas disparaître, comment ne pas disparaître, mais l'une des recettes sera de manger les livres.

Quand Léry contemple horrifié les parents dévorant leur enfant, il contemple sa figure d'écrivain incorporant l'histoire collective et personnelle pour la transformer en fiction de soi, en représentation de son imaginaire. L'*Histoire mémorable du siège et de la famine de Sancerre* devient ainsi une forme précurseur de ce que Louis Marin appelle un texte autoptyque texte qui « élud[e] incessamment l'assignation de ce « je » qui maintenant l'écrit ; qui ici s'y inscrit » et on peut appliquer à notre œuvre sa définition du moi : « Le Moi serait alors [...], une des *personae* de la fiction épistémologique de l'autoptyque, la mise en scène de l'imaginaire de soi-même. Le Moi serait une des figures de cette fiction dont la fonction ou la fiction propre serait de *regarder* »²². Le texte de Léry se constitue donc dans cette double fonction d'une mise en scène du regard et de la construction mémorielle autobiographique qui activent l'expression de quelque chose qui excède le discours historique, un imaginaire personnel qui croise en partie un imaginaire collectif qui s'exprime à travers des fictions. Le texte s'offre alors à une lecture littéraire et psychologique.

Fantasmes littéraires d'une histoire cannibale

Freud a proposé de concevoir la création littéraire comme l'analogue de la production de fantasmes. Voici l'une de ses formulations qui résonne singulièrement avec le texte de Léry :

[...] un événement intense et actuel éveille chez le créateur le souvenir d'un événement plus ancien, le plus souvent un événement d'enfance ; de cet événement primitif dérive le désir qui trouve à se réaliser dans l'œuvre littéraire ; on peut reconnaître dans l'œuvre elle-même aussi bien des éléments de l'impression actuelle que de l'ancien souvenir.²³

[114] La scène de la découverte de l'anthropophagie peut ainsi se lire comme la représentation fantasmatique de l'événement historique doublée d'un souvenir plus ancien associé à des pulsions archaïques. Léry donne une clé, le souvenir ancien serait celui de

²² Louis Marin, *L'écriture de soi*, Paris, PUF, 1999, p. 10.

²³ Freud, « La création littéraire et le rêve éveillé », p. 69-81, in *Essais de psychanalyse appliquée*, Gallimard, coll. Idées, 1978, p. 79.

l'anthropophagie des Indiens avec lesquels il a vécu en 1556. C'est un premier souvenir mais qui renvoie lui-même à des scènes archaïques de la constitution de l'identité, qu'il s'agisse de scènes précisément vécues par l'auteur dans son enfance, ce que bien sûr nous ne saurons jamais, ou de scènes qui appartiennent à la psychè collective. Or on sait que pour Freud il n'y a pas de coupure entre psychologie individuelle et psychologie collective²⁴. Enfin les fantasmes collectifs nous sont transmis par les mythes littéraires dit encore le maître viennois : « [...] en ce qui touche par exemple les mythes, il semble tout à fait probable qu'ils sont les reliquats déformés des fantasmes de désir de nations entières, les *rêves séculaires* de la jeune humanité »²⁵. Le recours par Léry à l'architexte²⁶ tragique, notamment à travers l'intertexte du passage de la *Guerre des Juifs* dont il s'inspire, qui est rédigé comme une histoire tragique, lui permet de doubler l'événement historique relaté d'une perspective fantasmatique. Car la tragédie est une structure mais elle est aussi le lieu privilégié de l'expression du mythe. En nous renvoyant à ce texte, Léry invite à prendre conscience de la réalité fantasmatique profonde de l'exception monstrueuse. Il nous invite à nous interroger sur le cannibalisme des parents et en particulier sur celui des mères, transformation fantasmatique de l'interdit qui frappe le désir d'inceste. En effet, le motif cannibale a toujours à voir avec la sexualité et constitue même une forme de réponse symbolique comme l'explique Frank Lestringant :

Dans tous les cas, le recours au cannibalisme peut se comprendre comme la réparation apportée à une faute de nature sexuelle, le plus souvent l'adultère. La manducation du corps – ou par synecdoque, du cœur ou du foie – de l'être aimé reproduit symboliquement le rapport sexuel incriminé, mais il le neutralise en même temps par pure et simple absorption²⁷.

Je ne développerai pas l'analyse qu'on peut faire sur ce modèle à partir de notre texte mais il est évident qu'il y a dans le rapport à la violence de l'histoire des guerres de religion que Léry affronte une interrogation originelle sur le rapport au meurtre du père constitué par la séparation des réformés avec la religion du père et sur le rapport incestueux avec la mère

²⁴ Michel de Certeau, *Histoire et psychanalyse entre science et fiction*, p. 88, Freud, *Totem et Tabou*, Paris, Pyot, Rivages, 2001, *L'homme Moïse et la religion monothéiste*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1993.

²⁵ Freud, « La création littéraire et le rêve éveillé », *op. cit.*, p. 79.

²⁶ « [...] relation d'inclusion qui unit chaque texte aux divers types de discours auquel il ressortit » Gérard Genette, *Fiction et diction*, p. 80.

²⁷ Frank Lestringant, *Le cannibale grandeur et décadence*, Paris, Perrin, 1994, p. 147.

puisque chacun sait que celle que les catholiques appellent notre sainte mère l'Église a été la cible privilégiée des attaques protestantes. Que cette structure psychique collective s'enracine dans un complexe d'Œdipe personnel on serait tenté de le voir dans le passage du chapitre VII qui offre un singulier déplacement d'une figure de castration²⁸.

Il importe surtout ici de souligner le rôle de la littérature dans cette fabrication de la représentation du fantasme. Le texte source de Flavius Josèphe de la mère anthropophage propose des pistes d'interprétation. L'historien déclare en effet : « Aussitôt, la nouvelle de cette abomination se répandit dans toute la ville et chacun, se mettant sous les yeux cette chose atroce, frissonnait comme s'il avait osé la perpétrer lui-même »²⁹. Et il fait dire à Titus « qu'assurément une telle nourriture convenait non pas aux mères mais aux pères qui après de telles calamités restaient sous les armes ». Surtout, le texte de Flavius Josèphe met en abyme le mécanisme de la fictionalisation du fait historique. La mère dit en effet théâtralement à l'enfant qu'elle va manger : « Allons sois ma nourriture, sois pour les rebelles une Erinye, et pour les hommes le sujet d'une histoire, la seule qui manquât encore aux calamités des Juifs ! »³⁰ Par son acte, la femme transforme son enfant en « Erinye » c'est-à-dire en figure fictionnelle de vengeance et devient à son tour sujet pour l'écriture. La diction tragique appliquée par Josèphe à l'épisode historique le rend disponible pour une utilisation fictionnelle à venir. Elle manifeste également le rôle des fictions comme modèles d'interprétation des faits. Les mythes grecs sont les prototypes des explications psychologiques et morales des conduites humaines. Freud s'inscrit dans une longue tradition. Enfin, ce passage manifeste le mécanisme à l'œuvre dans la réutilisation de l'histoire passée par les écrivains. Ce qui était un fait signifiant en lui-même devient une structure, un comparant signifiant métaphoriquement par rapport au nouvel événement avec lequel on le met en perspective. Le factuel est utilisé de manière fictionnelle comme une métaphore, ou une allégorie. L'usage par Léry de l'intertextualité s'inscrit dans la pratique humaniste qui convertit l'ancienne pratique de la lecture allégorique théologique en ressort de création littéraire. Elle ne sert donc pas seulement à inscrire l'épisode de Sancerre dans la continuité d'une histoire religieuse ni à justifier son rôle ambigu en le reliant à celui de Josèphe comme cela a été bien montré par F. Lestringant et Bruna Conconi, elle fait aussi de Léry un auteur à

²⁸ On pourra réfléchir à ces questions en s'appuyant sur Didier Dumas, *La sexualité masculine*, Paris, Hachette, Pluriel, 1990, en particulier p. 33 et p. 161.

²⁹ Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, op. cit., VI, 3, p. 492.

³⁰ Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, op. cit., VI, 3, p. 491.

la mesure de Josèphe, capable d'incorporer l'histoire contemporaine pour lui survivre, en fabriquant son identité d'élus. L'hybridation du factuel et du mythique par l'intermédiaire d'une écriture littéraire ordonnée à une subjectivité produit une représentation de l'auteur. C'est cette fiction de soi que nous semble proposer le texte de Léry dans son ensemble et dans chacune de ses parcelles qui, comme les membres disloqués de l'enfant dévoré, sont proposés au regard de l'observateur qui les [116] ingurgite pour que ses « entrailles émues » comme celles du pasteur les rendent en reconnaissant leur origine.

L'histoire mémorable du siège et de la famine de Sancerre nous invite ainsi à réfléchir à la nature du discours historique qu'elle prétend mettre en œuvre. Le discours historique y manifeste ce que Michel de Certeau désigne comme sa nature « cannibale ». En restituant le passé, il l'absorbe.

[L'histoire] crée un théâtre de références et de valeurs communes qui garantissent au groupe une unité et une communicabilité symboliques. En somme, comme disait Michelet, elle est le travail de vivants pour « calmer les morts » et rassembler toutes les sortes de séparés en un semblant de présence qui est la représentation même³¹.

Et il ajoute : « Le texte substitue donc la représentation d'un passé à l'élucidation de l'opération institutionnelle qui le fabrique. »

En mettant en abyme cette nature de représentation et en la reliant au sujet qui la produit, le texte littéraire donne une chance de réfléchir à ces conditions de production du discours sur l'histoire. Il s'offre ainsi au travail d'élucidation qui oppose la psychanalyse à l'histoire pour Michel de Certeau :

[Freud] modifie le « genre » historiographique en y introduisant la nécessité pour l'analyste, de *marquer sa place* (affective, imaginaire, symbolique). Il fait de cette explication la condition de possibilité d'une lucidité, et il substitue ainsi au discours « objectif » (celui qui vise à dire le réel) un discours qui prend figure de « fiction » (si, par « fiction », on entend le texte qui déclare son rapport avec le lieu singulier de sa production).³²

³¹ Michel de Certeau, *Histoire et psychanalyse*, op. cit., p. 60.

³² *Ibid.*, p. 89.

L'Histoire mémorable du siège de Sancerre propose un phénomène qui semble être la réciproque de l'autofiction. Au lieu de construire une authentique représentation de soi à travers la fiction, l'auteur fabrique son personnage d'auteur à partir d'une représentation de la réalité historique. C'est une fabrication indirecte, résultat d'une diction, d'une disposition, d'un feuilletage intertextuel. Ce faisant, il nous invite à nous interroger sur la nature de cette réalité. Il appelle à décomposer la continuité du récit de la chronique pour en isoler des images qui deviennent des miroirs reflétant l'histoire individuelle du sujet et les fantasmes collectifs de violence, de désir et de mort. Dans les interstices de l'histoire d'une page terrible des guerres de religion, Léry invite ainsi à projeter les fragments d'une histoire personnelle. C'est l'image de ce moi qui se reflète dans le miroir de l'histoire qui constitue la figure d'auteur de Léry, née de l'urgence de la survie, à l'épreuve de la violence de l'histoire, soit, comme il se plaît à le répéter, de la « nécessité mère des arts ».